

ABC Filière

EN BREF



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Édition 2024

PORC Une filière, deux modèles d'organisation

La filière porcine est la deuxième production agricole régionale en termes de valeur et de nombre d'exploitations. La Bretagne abat 59 % des porcs français. Les élevages porcins sont très présents dans les Côtes-d'Armor et au nord du Finistère.

La filière se caractérise par deux modèles d'organisation. D'un côté, la coopérative Cooperl réunit l'ensemble des maillons de la filière, groupement de producteurs et abattage-transformation inclus. De l'autre, des éleveurs confient la commercialisation de leurs porcs à des groupements de producteurs. Ces derniers contractualisent directement avec les abattoirs ou vendent les animaux aux enchères sur le Marché du porc français.

CHIFFRES CLÉS

57 % : part de la Bretagne dans la production nationale de viande porcine.

-3,6% : baisse des abattages bretons de porcs entre 2010 et 2023.

18 % : part du porc dans la valeur de la production agricole bretonne en 2023.

DEPUIS 2010

2013 :

- Entrée en vigueur de la norme bien-être animal relative aux truies gestantes, qui doivent être élevées en groupe et non plus en stalle individuelle.
- La coopérative Cecab ferme l'abattoir Gad à Lampaul-Guimiliau, dans le nord du Finistère.

2014 :

- Premiers cas de fièvre porcine africaine (FPA) dans l'UE, en Pologne et Lituanie.
- A la suite d'un conflit entre l'Union européenne et la Russie, cette dernière impose un embargo aux produits agroalimentaires européens.
- Reprise de l'abattoir Gad de Josselin, dans le Morbihan, par SVA, du Groupement Mousquetaires.

2015 : Suite à une crise de marché et à des désaccords sur son mode de fixation des prix, Bigard, définitivement, et Cooperl, temporairement, quittent le Marché du Porc Breton.

2017 : Reprise du pôle salaison de la Financière Turenne Lafayette par le groupe Cooperl.

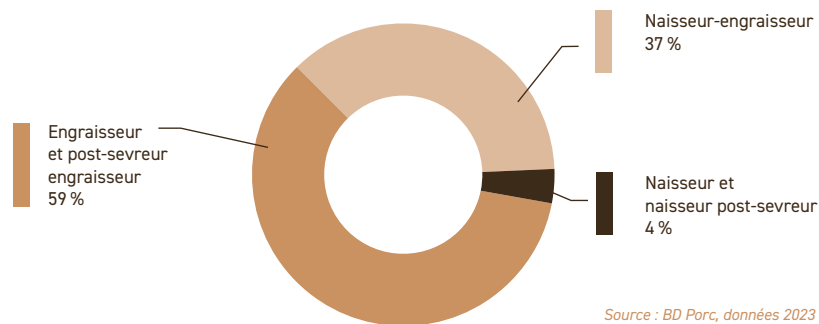
2018 : Les groupements de producteurs Prestor et Aveltis fusionnent et créent Evel'Up, numéro deux en France.

2022 :

- Reprise de l'abattoir Abera, situé en Ille-et-Vilaine, par le groupe Bigard.
- Entrée en application au 1^{er} janvier de l'interdiction de la castration à vif des porcs mâles.

2024 : Le Marché du porc breton change de nom et devient le Marché du porc français. Cette modification reflète la stratégie d'ouverture à d'autres régions.

La majorité des sites d'élevage en engraissement



Source : BD Porc, données 2023

3 950 exploitations porcines bretonnes

La Bretagne compte 3 950 exploitations porcines ayant au moins 20 truies ou 100 jeunes porcs ou porcs à l'engraissement. 62 % d'entre elles sont spécialisées, les autres ayant d'autres ateliers animaux. **En dix ans, le nombre d'exploitations porcines a baissé de 31 %.**

1 900 porcs par élevage

Les exploitations comptent en moyenne 1 900 porcs. Celles ayant un atelier de naissance possèdent en moyenne 250 places de truies. Bien que minoritaires en nombre, **les élevages naisseurs-engraisseurs détiennent 74 % de l'effectif total porcin de la région.** Quant aux engraisseurs, ils représentent 35 % des capacités d'engraissement. Les élevages porcins ont une SAU moyenne de 82 ha dont 51 ha en grandes cultures.

Une place importante du salariat

Une exploitation porcine bretonne fait travailler en moyenne 2,5 équivalents temps plein (ETP) soit un total de 9 880 ETP au niveau régional. 28 % sont des salariés permanents, 58 % sont des chefs d'exploitation et des coexploitants. Chez ces derniers, l'âge moyen est de 49,2 ans en 2020. La part des plus de 55 ans s'établit à 37 %.

Une production localisée dans les Côtes-d'Armor et le nord du Finistère

Le cheptel porcin est particulièrement dense au nord du Finistère ainsi que dans le département des Côtes-d'Armor. Ces deux départements concentrent ainsi les deux-tiers des capacités de porcs à l'engraissement en Bretagne. L'Ille-et-Vilaine ne recense que 18 % des élevages porcins et le Morbihan 21 %.

Une filière structurée par les groupements de producteurs

La plupart des éleveurs de porcs bretons adhèrent à une organisation de producteurs (OP), encore appelée groupement de producteurs, chargée de commercialiser leurs animaux. Les plus importantes d'entre elles ont leur siège en Bretagne. Il en demeure huit dans notre région. Classées par taille décroissante de porcs commercialisés, ce sont : Cooperl, Evel'Up, Porc Armor Evolution, Eureden, Porélia, Syproporc, GRPPO et Elpor. Certains éleveurs adhèrent à des OP des régions voisines telles qu'Agrial. En plus de la commercialisation, ces structures accompagnent les éleveurs dans leurs démarches administratives, d'investissement et fournissent des conseils techniques. Certaines proposent aussi leur propre aliment et autres agrofournitures.

Cooperl est la seule OP ayant investi dans des outils de transformation. Les autres contractualisent avec des acteurs de l'aval en charge d'abattre et de transformer les porcs. Ils peuvent aussi vendre une partie des porcs au Marché du porc français.



Zoom sur la BIO

La Bretagne compte 98 élevages porcins bio en 2022 pour une production de 61 700 porcs biologiques soit moins de 0,5 % de la production régionale de porcs charcutiers. Cela représente néanmoins **22 % de la production biologique nationale**. D'après le recensement agricole, la capacité moyenne d'engraissement de ces élevages est de 420 places. Seuls 40 % d'entre eux sont spécialisés en porc.



À SAVOIR

Le Marché du porc breton, récemment renommé **Marché du porc français (MPF)**, sert de référence à l'établissement du prix du porc en France. C'est un marché au cadran se situant à Plérin, dans les Côtes-d'Armor. Deux séances de cotation sont organisées par semaine, le lundi et le jeudi, sous la forme d'enchères électroniques dégressives. Les éleveurs peuvent bénéficier de plus-value en fonction de critères de qualité. En 2023, 6,1 % des porcs abattus en France ont transité par le MPF.

Un recul des volumes produits de 10 % en treize ans

La Bretagne a produit 12,5 millions de porcs en 2023 ce qui représente **1,17 million de tonnes équivalent carcasse**. Ce chiffre est en retrait de 10 % par rapport à 2010, un recul qui s'accroît ces dernières années et atteint -7 % entre 2021 et 2023. Les abattages bretons s'établissent à 1,23 million de tonnes en 2023. La production régionale représente donc l'équivalent de 95 % des abattages bretons.

Cinq principaux groupes industriels

La Bretagne compte cinq groupes industriels qui assurent 99 % des abattages régionaux. **Leurs outils sont répartis sur l'ensemble du territoire, à l'exception du nord du Finistère.** Depuis la fermeture de l'abattoir Gad à Lampaul-Guimiliau, cette zone pourtant dense en élevages se retrouve sans abattoirs.

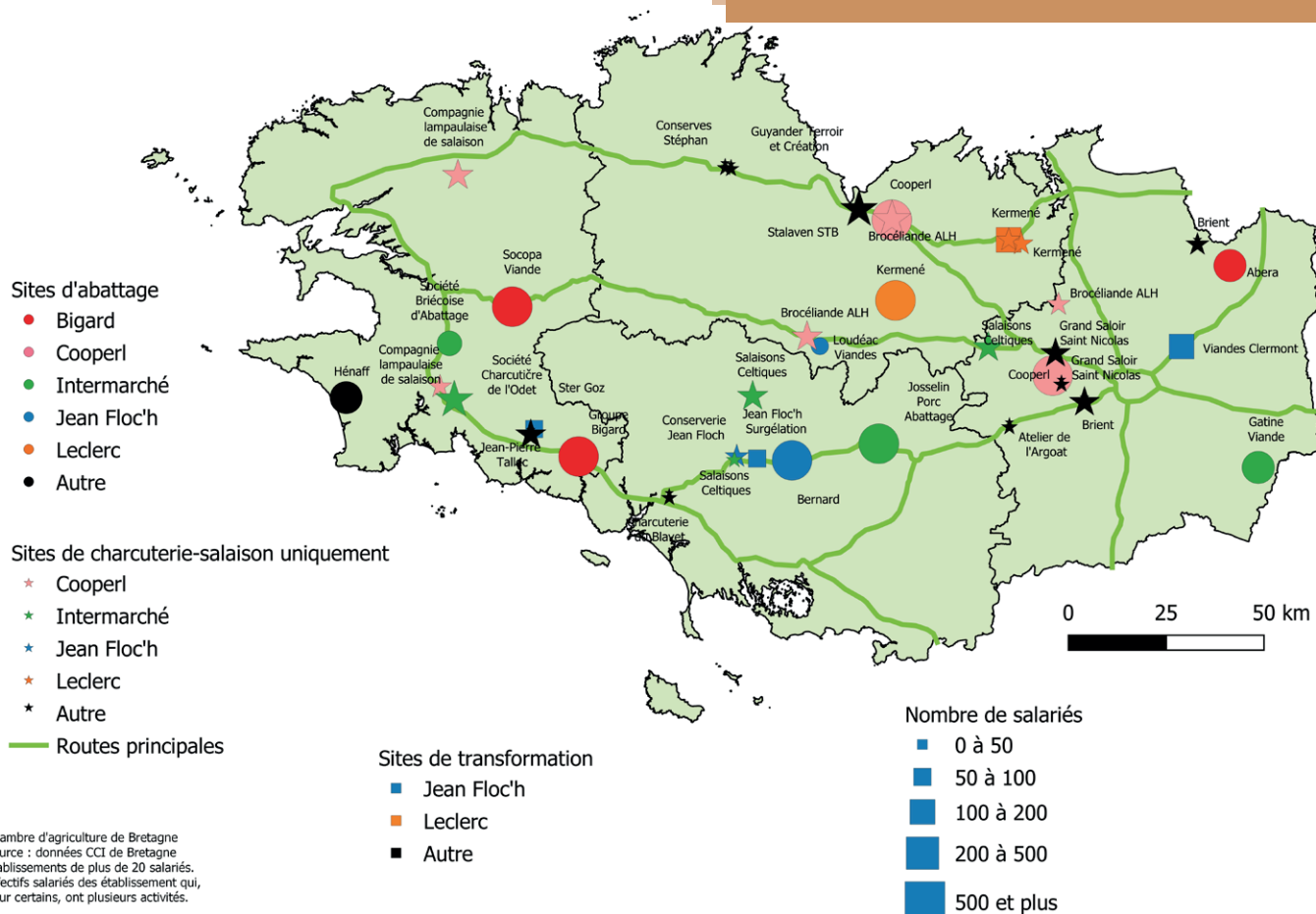
Deux groupes sont des filiales de la grande distribution.

Kermené, appartenant à Leclerc, possède un outil d'abattage au Mené (22). Le Groupement Mousquetaires compte trois abattoirs de porcs dont un spécialisé dans les cochons à Briec (29).

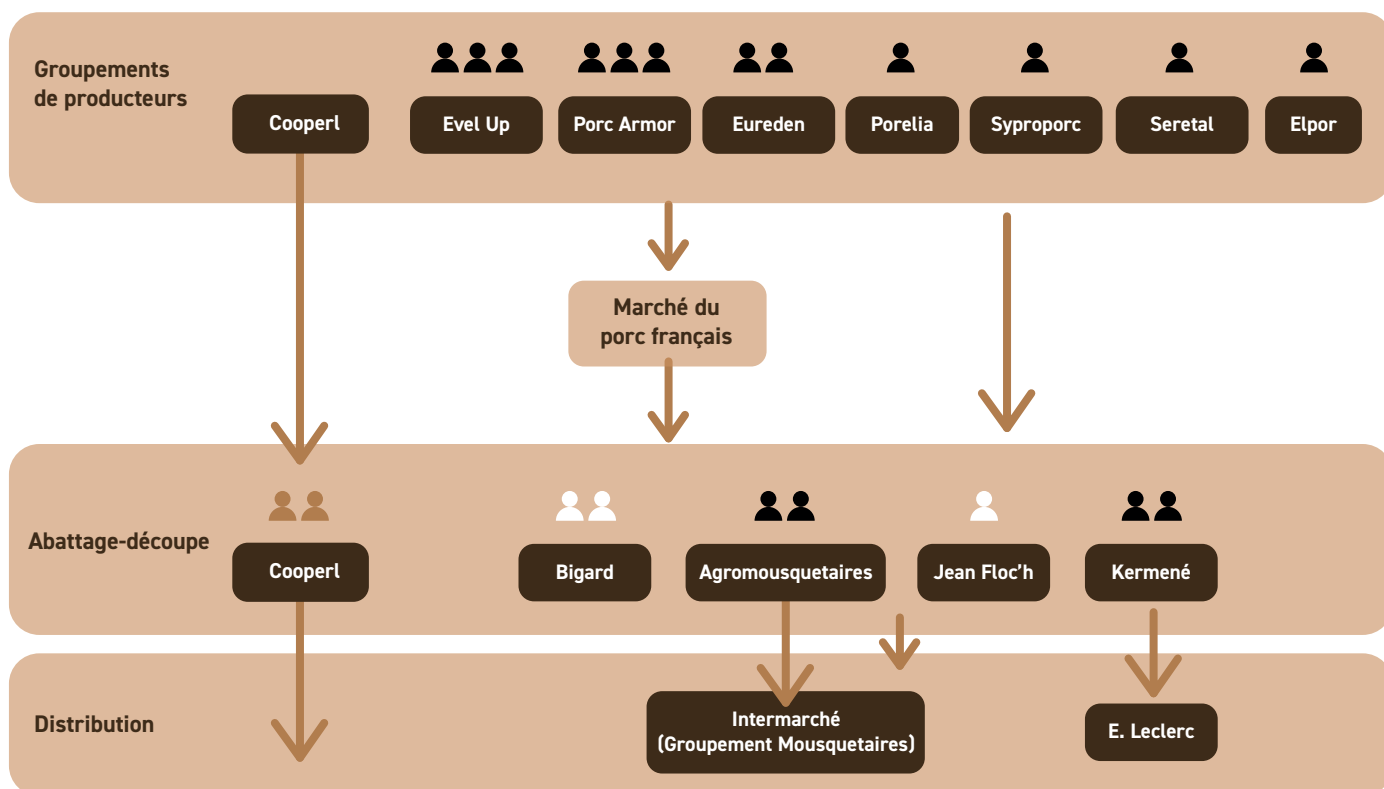
Le premier abatteur régional est la coopérative costarmoricaine Cooperl. Elle contrôle deux abattoirs, dont le plus grand de France qui est situé à Lamballe. Bigard, deuxième acteur régional en volume abattu, possède trois abattoirs de porcs dans notre région. Enfin, le groupe privé Jean Floch compte deux sites d'abattages à Loudéac (22) et Moréac (56).

Toutes ces entreprises opèrent aussi en charcuterie salissonnerie. D'autres acteurs sont spécialisés dans ce secteur et sont présents en Bretagne. Hénaff est un exemple emblématique. On peut aussi citer Euralis, Agrial ou Popy qui possèdent des unités de charcuterie salissonnerie dans notre région.

DES SITES D'ABATTAGE QUADRILLANT LA RÉGION SAUF DANS LE NORD DU FINISTÈRE



FILIÈRE PORCINE : DEUX MODÈLES DISTINCTS SE CÔTOIENT



Légende :

Groupement de producteurs

Part dans la commercialisation des porcs français

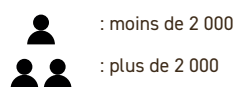


Transformateurs

Nature des capitaux



Nombre de salariés en Bretagne



Des groupements au cœur de la filière

Le schéma des relations entre les acteurs de la filière porcine montre deux modèles d'organisation. Le groupe Cooperl opte pour une **intégration verticale de l'ensemble des maillons de la filière**. La coopérative costarmoricaïne est constituée d'un groupement de producteurs dont les porcs sont abattus et transformés dans les outils de l'entreprise. Cooperl possède aussi des usines de fabrication d'aliment ainsi que des magasins de vente de produits issus des porcs. Cooperl est le plus gros groupement et abatteur breton avec 28 % des volumes. Les autres éleveurs appartiennent à **des groupements qui ne possèdent pas leurs propres outils d'abattage**. Ces derniers commercialisent leurs porcs avec les abatteurs régionaux ou passent par le Marché du porc français. Tous travaillent avec plusieurs clients à l'exception d'Elpor qui livre exclusivement Kermené.

La grande distribution bien implantée

Parmi les principaux industriels présents en Bretagne, deux ont **des capitaux familiaux français** : Bigard et Jean Floc'h. Ils abattent respectivement 21 % et 19 % des volumes bretons. Deux autres sont des **filiales de grands groupes de distribution**. Agromousquetaires appartient au Groupe Mousquetaires, connu pour ses enseignes de distribution Intermarché et Netto (19 % des abattages bretons) ainsi que Kermené, détenu par E. Leclerc (14 %).

Ces entreprises représentent 99 % des abattages régionaux.

Le pourcentage restant est réalisé par Hénaff, fabricant le célèbre pâté, qui possède son propre abattoir. **Des abattoirs multi-espèces**, appartenant souvent à des communautés de communes, peuvent aussi traiter des porcs mais les volumes sont très faibles à l'échelle régionale.

Sources : Agreste—Statistique Agricole Annuelle 2023, Chambre d'agriculture de Bretagne, Recensement agricole 2020, CCI de Bretagne, BDPorc, Uniporc, presse.